

Ville de Paris

Mission relative à l'environnement dans le cadre de la révision du PLU de la Ville de Paris

Maître d'Ouvrage : Paris

AMO : Vizea, mandataire du groupement, ATM, Acoustique&Conseil, Ville Ouverte, Ispira, Biotope, Trame, Atelier Nous

Territoire :

- Capitale française
- Ville la plus peuplée de France
- Plus de 2 millions d'habitants
- Surface de 105 km²

Durée de la mission : 24 mois



Éléments clés de la mission :

Étape 1

- Requestionner la ville bioclimatique et inventer le Paris de demain
- Premières contributions à l'élaboration du PLU Bioclimatique

Étape 2

- Relectures critiques, conseil pour une intégration ambitieuse des enjeux environnementaux au PLU
- Assistance à l'élaboration des documents

Étape 3

- Apport d'expertises pointues sur des questions précises
- Missions complémentaires

L'aménagement des villes est aujourd'hui un des leviers de la capacité des territoires urbains à atténuer et s'adapter au changement climatique. En effet, le renouvellement de la ville porte intrinsèquement : la rénovation énergétique du bâtiment et l'écoconstruction ; la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain et la prévention des risques naturels ; le développement des mobilités moins carbonées ; le déploiement des énergies renouvelables et de récupération ; la mise en place d'une démarche d'économie circulaire ; la réduction des inégalités de santé ; etc.

L'objectif de la mission est d'accompagner la Ville de Paris dans son **ambition exigeante et innovante de construire un PLU Bioclimatique**, en lui donnant les clés pour traduire réglementairement les enjeux de la transition écologique et climatique. Le PLU Bioclimatique devra :

- Limiter l'empreinte de la ville et les effets sur la santé (**atténuation**)
- Faciliter l'adaptation de la ville de demain (**résilience**)
- Réenchanter la ville (**inspiration**)

La première étape de cette mission consiste à **mobiliser toutes les expertises du groupement pour élaborer un benchmark inspirant**, dessinant les meilleures pratiques des villes en termes de bioclimatisme. Ce benchmark est ensuite traduit réglementairement pour en faire émerger un benchmark de règles « bioclimatiques » applicables au PLU. L'objectif est d'inspirer la Ville de Paris pour réaliser un PLU réellement innovant et répondant aux enjeux climatiques d'aujourd'hui.

Ensuite, Vizea et le groupement ont pour mission de **réaliser des relectures critiques de l'ensemble des documents du PLU** (diagnostic, PADD, évaluation environnementale, rapport de présentation, etc.), afin de challenger la maîtrise d'ouvrage et son AMO en urbanisme réglementaire et d'intégrer au maximum les enjeux du climat.

Enfin, le groupement se tient prêt à réaliser des **missions complémentaires**, qui pourront concerner : un éclairage sur l'évolution actuelle ou attendue de la réglementation ; l'approfondissement d'une contrainte technique ; la réalisation de préféasibilités, de modélisation ou de simulations ; la réalisation d'argumentaires ou de notes de justification.



Acoustique & Conseil

